

La force régulière de l'A.R.C. comprend 20 escadrons de vol, tandis que la force auxiliaire en compte six. Les escadrons de la force auxiliaire ont un rôle à jouer en cas de situation critique et d'opérations de sauvetage. Trois des escadrons de la force régulière participent à la défense aérienne des régions canado-américaines; huit sont affectés à la 1<sup>re</sup> Division aérienne, établie en Europe; quatre sont chargés des opérations de transport pour l'A.R.C., tant au Canada qu'à l'étranger; quatre escadrons du service maritime collaborent avec d'autres forces à la défense des côtes est et ouest du Canada; enfin, un escadron accomplit de l'entraînement en vue d'assurer le soutien de l'Armée et effectue des missions de photographie et de reconnaissance aériennes au Canada.

Le 30 septembre 1965, la force régulière de l'A.R.C. comptait 46,385 officiers et hommes et la force auxiliaire, 833.

**Opérations en 1965.**—L'Aviation royale du Canada a continué de collaborer à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, en fournissant trois escadrons de *CF101B*, deux escadrons de *Bomarc* et 29 postes radar, placés sous la direction opérationnelle du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La ligne de pré-alerte (DEW) continue de jouer son rôle comme partie intégrante du NORAD. La 1<sup>re</sup> Division aérienne, qui constitue l'apport du Canada à l'OTAN en Europe, a été dotée de huit escadrons d'appareils *CF104*. Six de ces escadrons étaient affectés à des opérations d'intervention et d'attaque et les deux autres, à des opérations de reconnaissance photographique.

En 1965, le Commandement aéro-maritime de l'A.R.C. a affecté quatre escadrons d'avions terrestres à la défense maritime de l'Amérique du Nord; trois de ces escadrons, dont la base se trouvait sur la côte est, étaient dotés entièrement d'appareils *Argus*, les plus gros et les plus modernes des avions de lutte anti-sous-marine au monde. Un programme ininterrompu de modernisation des avions et de réarmement en matériels perfectionnés de lutte anti-sous-marine a été mis à exécution pendant toute l'année. Les escadrons de la côte est, de même qu'un escadron doté d'avions *Neptune* établi sur la côte ouest, ont participé à des manœuvres tant à l'échelon national qu'international, ainsi qu'à des exercices de l'OTAN ayant trait à la lutte anti-sous-marine, et ils ont maintenu les patrouilles quotidiennes, aussi bien que la surveillance des régions maritimes avoisinant le littoral du Canada. Au début de 1966, le Commandement aéro-maritime de l'A.R.C. doit être intégré dans le nouveau Commandement maritime.

Le Commandement du transport aérien a continué d'assurer, en Europe, le soutien de la Division aérienne et de la brigade de l'Armée, utilisant à cette fin des appareils *Yukon* et *Hercules* (C130B et C130E). Il a également appuyé la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient (FONU) ainsi que les Forces des Nations Unies à Chypre, avec des appareils *Yukon*, *North Star* et *Hercules*. En outre, des unités aériennes dotées d'avions *Caribou* et *Otter* ont été maintenues en Égypte, en Inde et au Pakistan en vue d'assurer le soutien de la FONU, et des missions d'observateurs des Nations Unies en Inde et au Pakistan (UNMOGIP et UNIPOM). Au Canada, les appareils de ce Commandement ont transporté du personnel et du matériel du ministère de la Défense nationale d'une extrémité à l'autre du pays. Les avions C119 et C130 ont servi à l'entraînement des parachutistes de l'Armée canadienne. Le 408<sup>e</sup> escadron a accompli des missions régulières de photographie aérienne pour le ministère de la Défense nationale. Les services de recherche et de sauvetage ont été assurés dans les secteurs dont la responsabilité relève du Canada. Sur les dix importantes opérations de recherches aériennes qui ont été effectuées, neuf concernaient des avions civils et une seule, un appareil militaire. Il y a eu, en outre, une opération importante de recherches maritimes et 212 missions de secours.